

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 21 septembre 2020

L'an Deux Mil vingt, le vingt et un septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la Présidence de Monsieur Patrick BUFFRY, Maire.

Date de convocation : 15 septembre 2020

Présents : Tous les membres en exercice à l'exception de Monsieur Denis MICHEL et Monsieur Christophe DIDIER représenté par Monsieur Patrick BUFFRY.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Monsieur GRELLET Jérôme a été élu secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- 1- Approbation du compte-rendu de la réunion du 8 juin 2020,
- 2- Désignation des représentants des commissions intercommunales suite à la modification des commissions,
- 3- Formation de la commission d'appels d'offres,
- 4- Attribution de chèque Cadhoc,
- 5- Désignation d'un correspondant sécurité routière,
- 6- Questions diverses.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 h 00

1. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE REUNION

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal du 8 juin 2020.

2. 2020/26 – REPRESENTANTS DES COMMISSIONS INTERCOMMUNALES :

Annule et remplace la délibération 2020/18

1. **Cadre de vie, Urbanisme, Habitat, Vie sociale** :
Monsieur GIMONNET Didier, titulaire et Madame LECLERT Catherine, suppléante.
2. **Développement économique et touristique** :
Monsieur GIMONNET Didier, titulaire et Monsieur FAUPIN Thierry, suppléant.
3. **Politique des déchets et de l'économie circulaire** :
Monsieur MINET Patrice, titulaire et Monsieur GIMONNET Didier, suppléant.
4. **Politique de l'eau et de l'assainissement** :
Monsieur MINET Patrice, titulaire et Monsieur GIMONNET Didier, suppléant.
5. **Transport et mobilité, voirie** :
Monsieur FAUPIN Thierry, titulaire et Monsieur GRELLET Jérôme, suppléant.

6. Millésium, politique évènementielle, communication et numérique :
Monsieur DIDIER Christophe, titulaire et Monsieur MICHEL Denis, suppléant.
7. Espaces aquatiques
Monsieur DIDIER Christophe, titulaire et Monsieur MICHEL Denis, suppléant.
8. Affaires scolaires et périscolaires
Madame LECLERT Catherine, titulaire et Madame MOREIRA Stéphanie, suppléante.
9. CLECT
Monsieur MINET Patrice, titulaire et Monsieur MICHEL Denis, suppléant.

3. 2020/27 – REPRESENTANTS DES COMMISSIONS COMMUNALES :

Annule et remplace la délibération 2020/17

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-29, L. 2121-21 et L. 2121-22.

Considérant la possibilité de former des commissions de travail chargées d'étudier les questions soumises au conseil municipal, de formuler des avis mais qui ne disposent d'aucun pouvoir décisionnel.

Considérant la nécessité de nommer des membres dans ces commissions.

Le conseil municipal décide les commissions et représentants ci-dessous :

| | |
|--|--|
| Finances | Patrick BUFFRY, Patrice MINET, Denis MICHEL, Didier GIMONNET, Thierry FAUPIN |
| Appel d'Offres | <u>Le président</u> : Patrick BUFFRY, <u>Membres titulaires</u> : Patrice MINET, Denis MICHEL, Jean-Guy VALLOIS <u>Membres suppléants</u> : Stéphanie MOREIRA, Jérôme GRELLET, Catherine LECLERT |
| Voiries et réseaux | Patrick BUFFRY, Denis MICHEL, Didier GIMONNET, Jean-Guy VALLOIS, Jérôme GRELLET |
| Batiments et accessibilité | Patrick BUFFRY, Catherine LECLERT, Christophe DIDIER, Jean-Guy VALLOIS, Thierry FAUPIN |
| Affaires scolaires | Patrick BUFFRY, Christophe DIDIER, Catherine LECLERT, Nathalie CIOSEK, Stéphanie MOREIRA |
| Fêtes et relations avec les associations | Patrick BUFFRY, Catherine LECLERT, Thierry FAUPIN, Jérôme GRELLET |
| Vignes | Patrick BUFFRY, Didier GIMONNET, Denis MICHEL, Jean-Guy VALLOIS, Christophe DIDIER, Jérôme GRELLET |
| Cimetière | Patrick BUFFRY, Didier GIMONNET, Patrice MINET, Jean-Guy VALLOIS |
| Personnel Communal | Patrick BUFFRY, Patrice MINET, Didier GIMONNET, Nathalie CIOSEK, Catherine LECLERT |
| Communication | Patrick BUFFRY, Christophe DIDIER, Catherine LECLERT, Nathalie CIOSEK, Stéphanie MOREIRA |
| Bois | Patrick BUFFRY, Patrice MINET, Thierry FAUPIN, Jérôme GRELLET |
| Action sociale | Patrick BUFFRY, Didier GIMONNET, Nathalie CIOSEK, Catherine LECLERT, Christophe DIDIER, Thierry FAUPIN |
| Liste électorale | Catherine LECLERT |

4. 2020/28 – ATTRIBUTION DE CHEQUES CADHOC :

Monsieur le Maire et son conseil municipal souhaitent accorder aux agents de la commune des chèques « cadhoc » en cadeaux de fin d'année.

Vu l'article 9 de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droit et obligations des fonctionnaires, selon lequel : « l'action sociale, collective ou individuelle, vise à améliorer les conditions de vie des agents publics et de leurs familles, notamment dans les domaines de restauration, du logement, de l'enfance et des loisirs, ainsi qu'à aider à faire face à des situations difficile. »

Vu les évènements reconnus par l'URSSAF pour l'attribution de bon d'achat,

Vu que le montant de l'ensemble des bons d'achat et cadeaux attribué à un salarié au cours d'une année civile n'excède pas 5 % du plafond mensuel de la Sécurité Sociale, ce montant est non assujetti aux cotisations de Sécurité Sociale.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Décide d'attribuer, à compter de 2020, pour les agents actifs, titulaires, stagiaires, contractuels de droit public et privé : une valeur de 150.00 € chacun pour les 3 agents, de chèques « Cadhoc »,
- Autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches et à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

5. 2020/28 – DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT SECURITE ROUTIERE :

Monsieur le Maire expose que l'Etat incite les collectivités territoriales à nommer un Élu Correspondant Sécurité Routière dans chaque collectivité. Celui-ci est le relais privilégié entre les services de l'Etat et les autres acteurs locaux et veille à la diffusion des informations relatives à la Sécurité Routière de même qu'à sa prise en charge dans les différents champs de compétence de sa collectivité.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, est élu à l'unanimité correspondant Sécurité routière pour la Commune Cuis :

- M. Jean-Guy VALLOIS

QUESTIONS DIVERSES

- Journées du Patrimoine : Monsieur Thierry FAUPIN et Madame Nathalie CIOSEK informent les membres du conseil municipal qu'il y a eu beaucoup de monde pour la visite de l'Eglise et de son clocher.
- Monsieur Thierry FAUPIN propose de participer à la journée de nettoyage des coteaux propres initialement prévue le 3 octobre 2020. Cependant, il est informé de la reprise de chasse. Du coup, cette journée sera reportée fin octobre.

Fin de séance : 22 h 00.

Fait à Cuis, Le 22 septembre 2020

Le Maire, Patrick BUFFRY

